

Image not found or type unknown



Qui doit payer l'hussier pour l'etat des lieux

Par **MR Piazza**, le **21/07/2010** à **16:58**

Bonjour,
mon proprietaire a fait ppel a un hussier pour venir faire l'état des lieux lors de mon deépart de ma location. Qui va payer cette huissier
?, en a t-il le droit ? Conformement a quel lois ou decret ?

Merci